

# **« Collectif pour la Grande Cause Nationale 2010 contre les violences faites aux femmes »**

## **PLAN D'ACTION**

Faisant suite à la mobilisation des associations, le Premier Ministre, comme il s'y est engagé le 25 novembre 2008 devant les associations concernées à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, a choisi comme grande cause nationale 2010 « la lutte contre les violences faites aux femmes ».

### **OBJECTIFS**

**La campagne Grande cause nationale 2010, à travers diverses actions nationales, territoriales ou locales des membres d'un collectif ad hoc, vise à :**

- **rendre visible les violences faites aux femmes en France,**
- **s'attaquer aux inégalités femmes - hommes et donc aux rapports sociaux de sexe, aux relations filles / garçons,**
- **assurer une meilleure visibilité de l'accompagnement des femmes,**
- **renforcer le soutien aux associations engagées dans la lutte contre ces violences, en particulier celles qui exercent auprès des femmes sur l'ensemble du territoire français.**

Ce collectif est composé de 25 associations qui ont toutes apporté leur expertise, leurs convictions et se sont inscrites dans l'objectif d'obtenir, avec la mobilisation de l'Etat, la Grande Cause Nationale 2010 contre les violences faites aux femmes.

Chaque association, à travers ses statuts, est engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Elle se reconnaît dans l'approche féministe de ces violences, adhère à la charte (adoptée le 23 janvier 2009) et s'engage à la promouvoir. Elle a conduit des actions contre ces violences durant les trois dernières années. L'ensemble des associations appartenant aux réseaux nationaux du collectif et répondant à ces critères sont membres de fait du collectif.

Pour participer aux événements « grande cause nationale 2010 lutte contre les violences faites aux femmes », les associations non fédérées n'appartenant pas à une fédération, un réseau ou une association d'envergure nationale membre du collectif devront se rattacher à l'un de ceux-ci.

Le label grande cause nationale permet à des organismes à but non lucratif d'organiser des campagnes faisant appel à la générosité publique et d'obtenir des diffusions gratuites sur les radios et télévisions publiques.

Les membres du collectif ne bénéficient pas ou peu de services ou budgets communication. Pour mettre en œuvre un plan d'action conséquent, le collectif s'appuie sur une agence de communication, réalisateurs et photographes qui ont souhaité s'engager gratuitement à ses côtés pour élaborer et construire des outils de communication.

## **CONTENU**

- Un spot télévisuel (30 secondes) sera utilisé sur trois périodes fortes, à des heures de grande écoute (avant ou après les journaux télévisés), pour le lancement en janvier, un rappel dans le courant du 2<sup>e</sup> semestre et pour clôturer l'année grande cause nationale 2010. Pour ce faire, le collectif bénéficiera des 12 espaces gratuits sur les chaînes publiques auprès de qui il négociera des passages supplémentaires ainsi que sur les chaînes privées.
- Des spots audio seront diffusés sur des radios publiques et privées pendant ces trois périodes fortes, mais aussi lors d'évènements thématiques.
- Un site internet ad hoc sera créé spécifiquement pour la grande cause nationale 2010 contre les violences faites aux femmes.
- Des campagnes presse se dérouleront tout au long de l'année 2010.
- Des séminaires et colloques seront organisés tout au long de l'année par les têtes de réseau, membres du collectif.
- Des débats organisés autour du film « la domination masculine » avec le réalisateur et les associations locales de lutte contre les violences faites aux femmes.

Pour clôturer la grande cause nationale 2010 contre les violences faites aux femmes, le collectif organisera

- un séminaire de recherche,
- une soirée plus festive avec des artistes souhaitant apporter leur soutien à cette cause.

## **PUBLIC**

Le public visé par la campagne et les différents évènements doit être le plus large possible. En effet un des objectifs principaux du collectif est de responsabiliser les différentes catégories de la population. Seront visées toutes les couches de la société, toutes les catégories socioprofessionnelles.

## **LIEUX DES ACTIONS**

Les actions se dérouleront sur tout le territoire tant en métropole qu'en outre mer

## **PLANNING**

Démarrage en Janvier 2010

Des temps forts tout au long de l'année, moments des séminaires et colloques thématiques,

Des débats sur tout le territoire autour du film « la domination masculine » de Patric Jean

Des initiatives territoriales et locales

Des campagnes médiatiques toute l'année avec des moments ciblés,

Une clôture par un séminaire de recherches et une soirée festive.

